

Séminaire :

« Contribution de la puissance attractive à la compétitivité globale du Maroc : état des lieux et perspectives à l'aune des transformations régionales et internationales »

IRES, Lundi 30 mai 2011

**La mise en œuvre des accords commerciaux préférentiels:
les accords préférentiels du Maroc avec la CE et avec les
Etats Unis**

Mouna Cherkaoui

Université Mohamed V Agdal

Etude

- Etude réalisée dans le cadre d'un projet de la Banque Mondiale qui comprend des études de cas de pays d'Amérique Latine , d'Asie, d'Afrique subsaharienne et de la région MENA (Egypte, Jordanie, Turquie et Maroc).
- Etude sur le Maroc porte essentiellement sur l'AA-MCE et à l'ALE-MUSA
- Etude en cours sur les pays de la région MENA et qui exploite les résultats des études pays de la région MENA.

Etape de libéralisation

- Les étapes de la libéralisation du commerce par des accords commerciaux incluent : la négociation, la signature, l'adoption, la mise en œuvre, l'exécution, le suivi, l'examen et éventuellement la modification des accords.
- L'impact de chaque accord dépendra de la portée et de la profondeur des engagements pris et de la manière dont il a été mis en œuvre. Cela est influencé par la capacité administrative des pays, par la capacité à mettre en œuvre les mesures juridiques et administratives et à introduire les changements nécessaires dans des délais raisonnables.
- L'étape de mise en œuvre est particulière car elle implique la promulgation de nouvelles lois, des changements dans les lois nationales et l'émission de nouvelles règles et directives. Elle diffère selon les accords en partie parce que chaque accord est mis en œuvre à un moment donné du processus de libéralisation et a des objectifs propres. Ces objectifs comprennent entre autres l'amélioration de l'accès au marché, le « blocage » des réformes intérieures, des arrangements de sécurité, etc.

Objet de l'étude

- Examiner et analyser la mise en œuvre de deux accords commerciaux préférentiels: AA-M-CE et ALE-M-USA
- Domaines: Agriculture et mesures SPS; Accès au marchés non agricole ; Services; Services financiers , Services de télécommunications, Facilitation du commerce; Droits de propriété intellectuelle; Investissement; Concurrence; Marchés publics et Environnement.

Importance des Accords

- Accord d'association Maroc-Communautés Européennes (AA-M-CE) et accord de libre échange entre le Maroc et les Etats Unis (ALE-M-USA)
- Couverture des accords
- Impact des accords

Couverture des Accords

Les deux accords

- l'agriculture,
- l'accès aux marchés non agricoles,
- les règles d'origine,
- les douanes,
- les droits de propriété intellectuelle,
- les mouvements de capitaux,
- les marchés publics
- l'environnement

ETATS UNIS

- les services,
- le règlement des différends,
- les mesures SPS,
- l'investissement,
- le marché du travail
- la corruption

Communauté Européenne

- la concurrence,
- les droits de l'homme,
- la coopération culturelle,
- l'éducation et la formation,
- l'énergie,
- les drogues illicites
- l'aide financière

Domaine	AA-M-CE		ALE-M-USA	
	C	LE	C	LE
Agriculture et mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS)				
Agriculture	X	X	X	X
SPS			X	X
Accès aux marchés non agricole (y compris les Obstacles Techniques au Commerce et les règles d'origine)				
AMNA	X	X	X	X
OTC	X		X	X
RoO	X	X	X	X
Services				
Services			X	X
Services financiers			X	X
Services de Telecommunication			X	X
Facilitation du commerce (e.g. Douanes, OTC, Transparence et Règlement des différents)				
Douane	X	X	X	X
OTC	X		X	X
Règlement des différents			X	X
Droit de propriété Intellectuel				
Droit de propriété Intellectuel	X	X	X	X
Investissement				
Investissement			X	X
Mouvement du Capital	X	X	X	X
Concurrence				
Politique de la concurrence	X	X		
Aide de l'Etat	X	X	X	X
Marchés Publics				
Marchés Publics	X		X	X
Développement durable				
Environnement	X		X	X
Règlementation du marché du travail			X	X
Anti-corruption			X	X
Droits Humain	X			
Autre WTO-X	X			

Méthodologie: Pour chaque domaine 4 étapes

Statu quo avant les accords

- Importance du domaine
- Engagements pris dans le cadre de l'OMC

Evaluation des engagements

- Liste des principaux engagements
- Ce qui doit être fait pour respecter les engagements pris

Evaluation de la Mise en œuvre des engagements

- Ce qui a été fait pour respecter les engagements pris dans les accords
- Changements législatif, réglementaire, institutionnel et autre
- Estimation du temps pris pour mettre en œuvre ces engagements
- Evaluation des changements juridiques, réglementaires et institutionnelles

Coût de la mise en œuvre et financement

- coûts budgétaires associés aux projets
- Contribution fournie par l'administration marocaine pour chacun des projets
- Aide financière reçue
- Coûts directs

Evaluation des Engagements

L = modifications
législatives et
réglementaires

- **L1**= changement dans les tarifs et légers changements réglementaires
- **L2**= changement dans les tarifs et changements de certaines lois
- **L3**= grand nombre de nouvelles lois ont dû être promulguées

I = changements
institutionnels

- **I1**= pas besoin de nouvelles institutions ou d'augmenter la charge de travail des institutions
- **I2**= pas besoin de nouvelles institutions mais forte pression de travail
- **I3** = besoin de nouvelles institutions

P = problèmes
potentiels dans
l'exécution

- **P1**= nous n'avons pas ou nous ne prévoyons pas de problème
- **P2** = nous avons ou nous nous attendons à quelques problèmes
- **P3** = nous avons ou nous nous attendons à beaucoup de problèmes

Evaluation de la mise en œuvre des engagements

L = modifications législatives et réglementaires

- **L1**= changement dans les tarifs et légers changements réglementaires
- **L2**= changement dans les tarifs et changements de certaines lois
- **L3**= grand nombre de nouvelles lois ont dû être promulguées

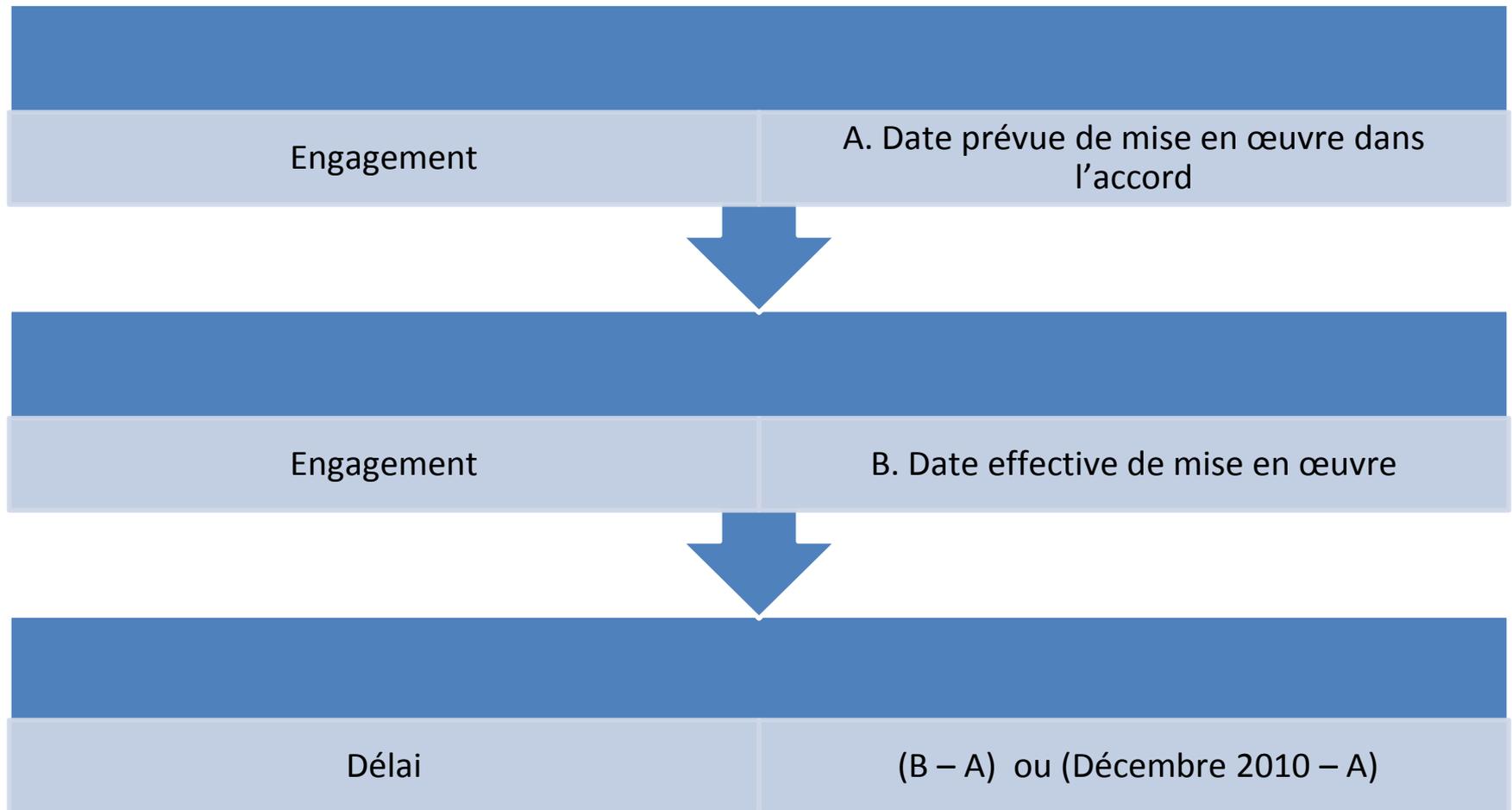
I = changements institutionnels

- **I1**= pas besoin de nouvelles institutions ou d'augmenter la charge de travail des institutions
- **I2**= pas besoin de nouvelles institutions mais forte pression de travail
- **I3** = besoin de nouvelles institutions

P = problèmes potentiels dans l'exécution

- **P1**= nous n'avons pas ou nous ne prévoyons pas de problème
- **P2** = nous avons ou nous nous attendons à quelques problèmes
- **P3** = nous avons ou nous nous attendons à beaucoup de problèmes

Estimation du temps pris pour la mise en œuvre les engagements



Estimation du coût et du financement liés à la mise en oeuvre

- Informations sur les coûts budgétaires associés aux projets de l'UE et de l'USAID mis en place pour aider à la mise en oeuvre des accords.
- Informations sur l'aide financière reçue de l'UE et des Etats-Unis.
- Informations sur la contribution fournie par l'administration marocaine
- Autres coûts

La mise en œuvre des deux accords a eu un impact important sur la société marocaine.

- *Impact sur les règles selon lesquelles fonctionne la société.*
- Pour mettre en œuvre les engagements pris en vertu de AA-MCE et ALE-MEUA le Maroc a dû adopter une nouvelle législation, mettre à jour la législation existante, et prendre certaines mesures de réglementation.
- La profondeur des deux accords préférentiels encourage les réformes qui couvrent un large éventail de domaines allant de la protection de l'environnement, aux marchés publics, aux droits de propriété intellectuelle, etc.

La mise en œuvre des deux accords a eu un impact important sur la société marocaine.

- *Les changements de règles elles-mêmes ont un impact sur la performance de l'économie et sur la performance du commerce.*
- Sur le plan économique le niveau de protection a diminué de façon significative avec la moyenne simple des droits de 34,47 pour cent en baisse en 2000 date d'entrée en vigueur de l'AA-MCE à 20 pour cent en 2009. Cette forte baisse est valable pour tous les secteurs.
- Les exportations du Maroc sont devenues entre 1998 et 2008, plus diversifiées et le volume et l'intensité technologique des exportations du Maroc est en augmentation.
- Malgré ces améliorations, le déficit commercial au niveau mondial et avec l'UE et les États-Unis a augmenté.

Les engagements dans un certain nombre de domaines et secteurs sont très importants et dépassent ceux pris en vertu de l'OMC.

- *Dans le domaine des services, par exemple les engagements pris en vertu de l'ALE-MEUA sont basés sur une liste négative et les engagements pris dans le cadre du secteur des services financiers et des télécommunications fournissent un accès au marché plus important et plus large que ceux accordés dans l'AGCS.*
- *Dans le domaine de l'agriculture l'ouverture offerte par l'ALE-MEUA est supérieure à la libéralisation dans le cadre de l'AA-MCE ou de l'OMC.*
- *Pour les droits de propriété intellectuelle et les marchés publics les engagements vont aussi bien au-delà de ceux pris à l'OMC.*

En dépit de ces engagements importants et d'une mise en œuvre rapide et efficace certaines limites persistent

- Dans *les services financiers*, les engagements sont mis en œuvre mais la loi marocaine interdisant aux Marocains d'investir ou de maintenir des comptes à l'étranger limite l'impact réel.
- Dans le domaine de *la concurrence* les conditions de mise en œuvre des engagements pris en vertu de l'AA-MCE limitent également leur portée et leur impact. La décision d'autoriser les pays à obéir à des règles nationales de concurrence se traduit par la baisse du niveau de la protection.
- Dans le domaine de *l'environnement* la mise en œuvre des engagements en vertu de l'ALE-MEUA reste un défi, car un certain nombre de caractéristiques de l'accord et de la gestion de la question de l'environnement rendent son application difficile.

Pour exploiter les opportunités de la libéralisation du commerce exige du temps, des informations et des attentes réalistes.

- Le respect des engagements pris au sein de l'OMC a ouvert la voie à un approfondissement de la libéralisation des échanges. L'adoption de l'AA-MCE a facilité l'introduction de l'ALE-MUSA.
- L'examen du processus de mise en œuvre de ces deux accords indique l'importance d'une bonne connaissance des possibilités et des contraintes des ACP. Cela est particulièrement important lorsque l'accord est complexe.
- Les attentes en ce qui concerne les avantages de la mise en œuvre de l'ALE-MUSA doivent aussi être réalistes. L'anticipation que la mise en œuvre des engagements de l'ALE-MUSA se traduise immédiatement par une augmentation des niveaux d'investissements américains à la fois pour les marchés locaux et pour les exportations vers les pays avec lesquels le Maroc dispose d'accords commerciaux a été trop optimiste.
- Il faudrait évaluer soigneusement l'impact potentiel des mesures prises et évaluer les conditions nécessaires à la matérialisation des effets positifs de l'ACP.

Les conditions initiales et la force exécutoire des engagements jouent un rôle majeur dans le processus de mise en œuvre.

- Les liens historiques et la connaissance des deux parties de leurs homologues sont importants pour bénéficier des ACP. Pour bénéficier de l'accord non seulement l'accord doit comporter des mesures conduisant à la libéralisation des échanges, mais le secteur privé des pays doit être prêt et capable d'agir sur ces nouvelles dispositions.
- Le rapprochement de la législation marocaine et la pratique relative aux normes et à la conformité avec l'UE facilitent le commerce entre les deux parties. Les possibilités offertes par l'ALE-MUSA ne semblent pas avoir été suffisamment exploitées par le Maroc. Dans le même temps les coûts supplémentaires que les entreprises doivent supporter afin de pénétrer ce nouveau marché et les changements qui doivent être faits pour s'adapter à un nouvel environnement des affaires ont été sous-estimés.
- La façon dont les engagements sont précisées dans l'accord, leur caractère exécutoire et la spécification des dates de mise en œuvre jouent un rôle important.

Des ajustements importants et coûteux doivent être réalisés afin de mettre en œuvre les ACP.

- Pour être en mesure de respecter les engagements pris le gouvernement doit supporter des coûts importants liés à la modification de la législation, des règles et directives et aux transformations administratives et institutionnelles. Les coûts supplémentaires supportés par les entreprises sont également importants et dans certains cas, si significatifs, qu'ils entravent la capacité des entreprises à tirer parti des possibilités offertes par les accords.
- Il ya aussi des coûts socio-économiques associés aux ajustements nécessaires pour respecter les engagements des ACP. Par exemple, l'impact de la législation en matière de DPI sur le prix des produits pharmaceutiques et sur les conditions socio-économiques des travailleurs déplacés est préoccupant. Cette situation est aggravée par le fait que la mise en œuvre des engagements relatif aux marchés publics pris en vertu de l'ALE-MUSA impliquent que le Maroc abandonne dans une large mesure le traitement préférentiel accordé aux fournisseurs locaux et donc réduit la marge de manœuvre dont l'état dispose pour aider des groupes socio-économiques ou des régions.

La coopération et le soutien du gouvernement ainsi que le suivi de l'impact de la libéralisation doivent augmenter

- Les projets de coopération consacrent des ressources qui sont relativement limitées à la mise en œuvre des ACP compte tenu des défis qu'ils engendrent.
- Le soutien du gouvernement pour encourager le secteur privé semble limité et semble s'appuyer sur des méthodes très traditionnelles alors que les ajustements représentent une importante transformation qualitative dans la façon de faire des affaires.
- Le suivi des implications socio-économiques de la mise en œuvre est extrêmement limité. Chacun des domaines devra être étudié séparément et en rapport avec les autres domaines. De plus les changements doivent être examinés en fonction de leurs implications sociales et économiques.
- Par exemple, dans le secteur des services le fait que la libéralisation du secteur des services en vertu de l'ALE-MUSA fonctionne via une liste négative exige non seulement un suivi du commerce des services, mais aussi un suivi des nouveaux services qui arriveront éventuellement sur le marché dans les prochaines années.
- Les interactions entre le processus de libéralisation des échanges et la libéralisation globale de l'économie aussi méritent plus d'attention. Par exemple, le secteur des télécommunications indique une forte interaction dans le processus de libéralisation.